

Nogaro – La rue Nationale devient rue de la République

Elle sera aménagée avec priorité aux piétons



Nogaro – La rue Nationale devient rue de la République

Le projet d'aménagement de la rue Nationale se précise. Le 18 juillet, les commerçants membres de l'association NogaroLiens sont conviés par le maire, Christian Peyret, pour de nouvelles précisions sur le but du réaménagement et sur le détail des travaux prévus. Ceux-ci commenceront à la fin de l'année 2017 et prendront de l'ampleur en février-mars. Ils seront effectués tronçon par tronçon.

Embellissement et accessibilité

Mais toute la rue Nationale n'est pas concernée : c'est seulement la partie basse jusqu'à la place Jeanne-d'Arc. En effet, la partie haute est une départementale à grande circulation, puisque les autorités n'ont pas accepté, pour l'instant, de créer un contournement de Nogaro. En revanche, en accord avec la Poste, la rue Nationale prendra le nom de « rue de la République » sur toute sa longueur, c'est-à-dire jusqu'à l'église, là où commence la rue du Docteur-Couécou.

Le projet, nous précise Christian Peyret le 20 juillet, vise à embellir la rue, à ménager – enfin - de vrais trottoirs malgré l'étroitesse de la voie, à permettre l'accessibilité des handicapés aux commerces et à donner la priorité aux piétons. La vitesse sera limitée à 20 km/h.

Pour ce faire, la chaussée, au milieu de laquelle sera ménagé un caniveau, sera élevée au niveau des trottoirs. Ces derniers auront une couleur différente de celle de la chaussée. La plupart des magasins seront donc de plain-pied. Des solutions seront étudiées pour les autres.

Parking et zone bleue

C'est la question cruciale ! Christian Peyret reconnaît que 24 places de stationnement seront supprimées par cet aménagement. Mais il rappelle que 84 places dans la rue Nationale et ses alentours sont occupées en permanence par les commerçants eux-mêmes et leurs salariés : il reviendra donc à ceux-ci de se garer plus loin...

La place de Bataillon d'Armagnac conservera ses places de parking, mais un petit rond-point sera construit en son milieu, tandis que des places réservées à la livraison seront installées au bord de la rue (et aussi ailleurs).

Sur la place d'Alsace-Lorraine (place du marché), six places d'arrêt « minute » seront activées les jours où il n'y a pas de marché. D'autres places d'arrêt à temps limité seront ménagées devant la place des Gascons et en quelques autres endroits.

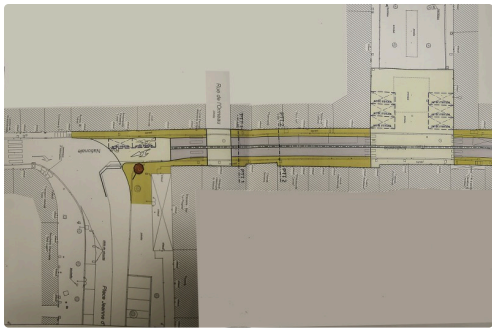
Enfin, le maire rappelle que, pour les commerçants désireux de rénover la façade de leurs magasins, une aide de 1 200 euros est prévue.

S'agissant du budget de ces travaux, il s'établit à 465 912 euros, dont 55 % à la charge de la commune.

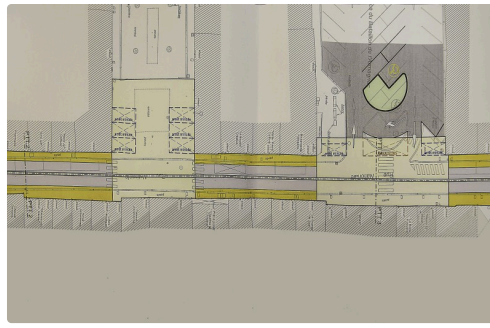
Parenthèse sur les vide-greniers

Autre rappel par Christian Peyret : l'office de tourisme, qui organisait jusqu'alors les vide-greniers, est déchargé de cette mission. C'est désormais NogaroLiens, l'association des commerçants, qui les prend en charge.

N.B. La photo du haut de page, prise lors de la parade des camions décorés de juin 2017, fait ressortir l'étroitesse de la rue Nationale.



Plan partie haute. Remarquer que la voie devient unique devant la boulangerie du centre pour interdire de se garer devant elle



Plan partie moyenne. Remarquer le petit rond-point place du Bataillon de l'Armagnac



Plan partie basse



Christian Peyret lors de la réunion



Les commerçants lors de la réunion